



# SIAO 49

Réseau Hébergements & Logements Temporaires  
Coordination - Orientation - Observatoire

## TABLEAU DE BORD 2012 SIAO du Maine-et-Loire

# 2012

Ce tableau de bord 2012 présente les données compilées par le 115 et le SIAO 49 concernant les demandes d'hébergement d'urgence et d'insertion réalisées en 2012 sur l'ensemble du département.

Sources : 115  
et SIAO 49

## SOMMAIRE

### VOLET URGENCE

#### I. 115 : activité d'orientation page 3

- **Tableau 1** : nombre de demandes d'hébergement reçues par le 115
- **Tableau 2** : lieu d'hébergement pour les orientations abouties
- **Graphique 1** : orientations abouties du public non migrant
- **Tableau 3** : raisons des demandes non abouties en 2012
- **Tableau 4** : la journée type concernant les demandes d'hébergement en 2012
- **Tableau 5** : nombre d'orientations abouties et non abouties
- **Graphique 2** : évolution annuelle des demandes d'hébergement

#### II. Typologie des publics page 8

- **Tableau 1** : composition familiale des publics demandeurs

#### III. Articulation urgence/insertion page 9

- **Tableau 1** : part des ménages ayant fait une demande d'urgence et une demande d'insertion en 2012

### VOLET INSERTION

#### I. Présentation, générale de l'activité page 10

- **Graphique 1** : évolution du nombre de nouvelles demandes en 2012
- **Tableau 1** : nouvelles demandes d'insertion au SIAO
- **Tableau 2** : les décisions du SIAO

#### II. Typologie des publics page 12

- **Tableau 1** : Composition familiale des ménages demandeurs
- **Tableau 2** : Demandes des ménages selon l'âge du demandeur
- **Tableau 3** : Hébergements des demandeurs au moment de la demande
- **Graphique 2** : part des demandes selon le lieu d'hébergement

#### III. Prescription et domiciliation page 15

- **Tableau 1** : nombre de demandes par types de structures chargées de l'évaluation
- **Graphique 1** : part des demandes par structure accompagnante
- **Tableau 2** : demandes selon le lieu de domiciliation du demandeur

**IV. Zoom sur les décisions du SIAO** **page 17**

- **Tableau 1**: répartition des décisions
- **Graphique 1** : orientation des demandes de l'arrondissement de Cholet
- **Graphique 2** : orientation des demandes de l'arrondissement de Saumur
- **Graphique 3** : orientation des demandes de l'arrondissement d'Angers

**V. Entrées et délais d'attente au SIAO** **page 19**

- **Tableau 1** : Nombre de ménages intégrés suite à orientation du SIAO et durée d'attente du ménage
- **Tableau 2** : Liste d'attente par dispositifs au 15 janvier 2013

**VI. Autres solutions identifiées** **page 21**

- **Tableau 1** : ensemble des solutions identifiées par le SIAO
- **Graphique 1** : solutions identifiées pour les ménages ayant fait une demande d'hébergement
- **Tableau 2** : focus sur les autres solutions des ménages orientés par le SIAO
- **Graphique 2**: lien solutions identifiées et orientation d'origine

## 115 : activité d'orientation

**Tableau 1** : nombre de demandes d'hébergement reçues par le 115

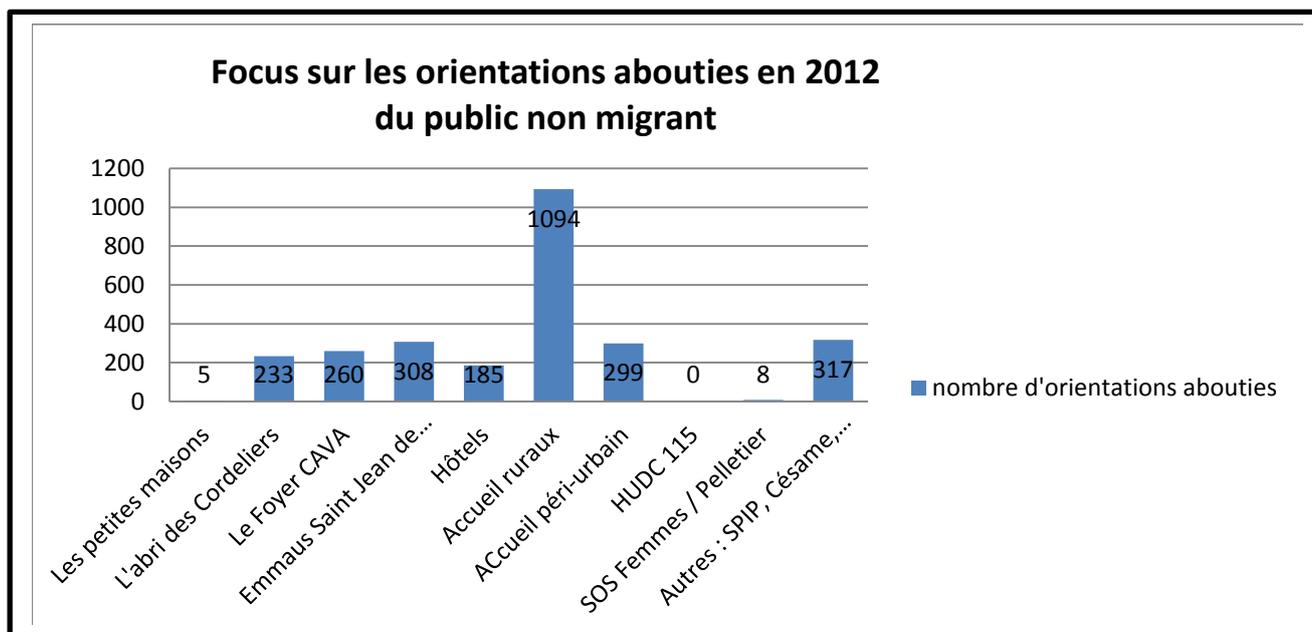
	TOTAL		Migrants		Non Migrants	
	<i>Nombre total de demandes d'hébergement</i>	10854		6039	56%	4815
<i>Demandes abouties dont :</i>	4518	42%	1809	30%	2709	56%
<i>Demandes non abouties</i>	6336	58%	4230	70%	2106	44%
	10854	100%	6039	100%	4815	100%

**Lecture** : 56% des demandes d'hébergements d'urgence sont effectuées par le public migrant

**Commentaire** : le public migrant concerne les primo-arrivants et les déboutés

**Tableau 2 : lieu d'hébergement pour les orientations abouties**

	4518 demandes abouties dont :					
	TOTAL		Migrants		Non Migrants	
Les petites maisons	9	0%	4	0%	5	0%
L'abri des Cordeliers	265	6%	32	2%	233	9%
Le Foyer CAVA	286	6%	26	1%	260	10%
Emmaus Saint Jean de Linière	462	10%	154	9%	308	11%
Hôtels	524	12%	339	19%	185	7%
Accueil ruraux	1094	24%	0	0%	1094	40%
Accueil péri-urbain	299	7%	0	0%	299	11%
HUDC 115	48	1%	48	3%	0	0%
SOS Femmes / Pelletier	8	0%	0	0%	8	0%
Autres : SPIP, Césame, BN, AA,HUDA	1523	34%	1206	67%	317	12%
	4518	100%	1809	100%	2709	100%

**Graphique 1 : orientations abouties du public non migrant**

**Lecture :** Sur 2709 orientations abouties en 2012, 51% ont trouvé réponse au sein d'un accueil rural (34 accueils ruraux) ou péri-urbain (Les Pont de Cé, Saint-Barthélemy, Trélazé).

Ce tableau comptabilise le nombre d'orientations abouties par ménage. A ne pas confondre avec le nombre de nuitées.

**Commentaires :**

- Une orientation aboutie sur 2 correspond à un accueil rural et péri-urbain.
- Depuis la mise en place du PARSA, avec l'instauration du principe de continuité, le 115 ne dispose pratiquement plus de places d'hébergement d'urgence en CHRS. Par ailleurs, la durée d'hébergement en accueil rural ne peut excéder 3 jours consécutifs. Il faut savoir que l'encadrement est assuré par des bénévoles.
- Les orientations abouties reflètent seulement les situations connues par le 115. En effet, des CHRS peuvent admettre parfois en direct des personnes sans en informer le 115.
- L'ouverture des places de mise à l'abri sur les sites du Gymnase Bizot (19) et de Couffon (17 pour les isolés et 40 pour les familles) a fortement abaissé le % des demandes non abouties pour manque de place.

**Tableau 3 : raisons des demandes non abouties en 2012**

	6336		demandes non abouties dont :			
	TOTAL		Migrants		Non Migrants	
<i>Pas rappelé</i>	413	7%	129	3%	284	13%
<i>Manque de place</i>	2343	37%	1512	36%	831	39%
<i>Pas présenté</i>	326	5%	166	4%	160	8%
<i>Alcool / Toxique</i>	49	1%	0	0%	49	2%
<i>Refuse la proposition</i>	395	6%	106	3%	289	14%
<i>Comportement</i>	133	2%	3	0%	130	6%
<i>Refuse la séparation</i>	12	0%	2	0%	10	0%
<i>Animal</i>	14	0%	0	0%	14	1%
<i>Autre solution</i>	403	6%	167	4%	236	11%
<i>Cas particulier</i>	2248	35%	2145	51%	103	5%
	6336	100%	4230	100%	2106	100%

**Lecture** : 5% des demandes n'ont pas abouti en 2012 car la personne ne s'est pas présentée sur le lieu d'hébergement

**Commentaires** : Les cas particuliers (35%) reflètent les nouveaux items PROGDIS appliqués en 2013 : exemple : absence de structures dans la zone géographique, absence de places compatibles avec la composition du ménage...

**Tableau 4 : LA JOURNEE TYPE CONCERNANT LES DEMANDES D'HEBERGEMENT SUR L'ANNEE 2012**

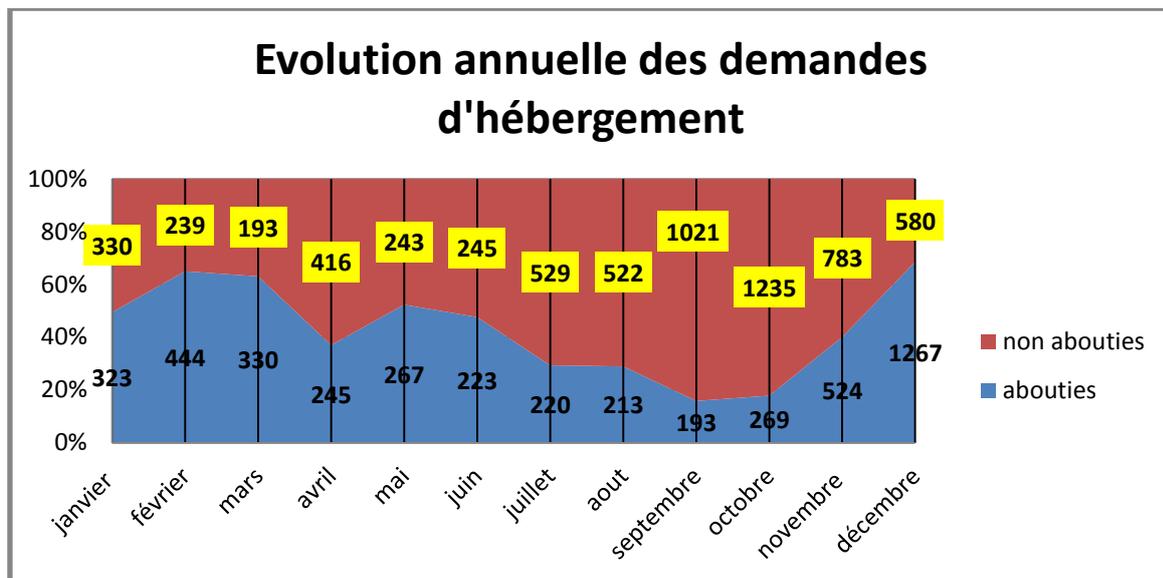
<b>29,5</b>	<b>Demandes d'hébergement par jour</b>					
dont :	<b>16,5 Migrants</b>			<b>13 Non Migrants</b>		
<b>12,5 demandes abouties dont :</b>						
	TOTAL		DA		NON DA	
<i>Les petites maisons</i>	0	0%	0	0%	0	0%
<i>L'abri des Cordeliers</i>	1	8%	0	0%	1	13%
<i>Le Foyer CAVA</i>	1	8%	0	0%	1	13%
<i>Emmaus Saint Jean de Linière</i>	1	8%	0,5	10%	0,5	7%
<i>Hôtels</i>	1,5	12%	1	20%	0,5	7%
<i>Accueil ruraux</i>	3	24%	0	0%	3	40%
<i>ACcueil péri-urbain</i>	1	8%	0	0%	1	13%
<i>HUDC 115</i>	0	0%	0	0%	0	0%
<i>SOS Femmes / Pelletier</i>	0	0%	0	0%	0	0%
<i>Autres hbgts (SPIP, Césame, BN, AA)</i>	4	32%	3,5	70%	0,5	7%
	<b>12,5</b>	<b>100%</b>	<b>5</b>	<b>100%</b>	<b>7,5</b>	<b>100%</b>
<b>17 demandes non abouties dont :</b>						
	TOTAL		DA		NON DA	
<i>Pas rappelé</i>	1	6%	0,25	2%	0,75	14%
<i>Manque de place</i>	6,5	38%	4	35%	2,5	45%
<i>Pas présenté</i>	1	6%	0,5	4%	0,5	9%
<i>Alcool / Toxique</i>	0	0%	0	0%	0	0%
<i>Refuse la proposition</i>	1	6%	0,25	2%	0,75	14%
<i>Comportement</i>	0,5	3%	0	0%	0,5	9%
<i>Refuse la séparation</i>	0	0%	0	0%	0	0%
<i>Animal</i>	0	0%	0	0%	0	0%
<i>Autre solution</i>	1	6%	0,5	4%	0,5	9%
<i>Cas particulier</i>	6	35%	6	52%	0	0%
	<b>17</b>	<b>100%</b>	<b>11,5</b>	<b>100%</b>	<b>5,5</b>	<b>100%</b>

**Lecture** : En moyenne, le 115 a reçu 29.5 demandes par jour en 2012 dont 16.5 de la part d'un public non migrant

**Commentaires** : ce tableau ne reflète pas les effets de saisonnalité.

**Tableau 5 : nombre de demandes abouties et non abouties**

demandes	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
abouties	323	444	330	245	267	223	220	213	193	269	524	1267
non abouties	330	239	193	416	243	245	529	522	1021	1235	783	580
<b>TOTAL</b>	<b>653</b>	<b>683</b>	<b>523</b>	<b>661</b>	<b>510</b>	<b>468</b>	<b>749</b>	<b>735</b>	<b>1214</b>	<b>1504</b>	<b>1307</b>	<b>1847</b>

**Graphique 2 : évolution annuelle des demandes d'hébergement**

**Lecture :** la surface rouge représente le % des demandes non abouties par rapport aux demandes abouties (base 100) selon le mois de l'année

**Commentaires :**

On peut remarquer plusieurs moments clefs au cours de l'année 2012 :

- La fin de la période hivernale en avril 2012
- L'arrivée massive de familles entre juillet et novembre
- La mise en place du site Couffon (57 place) en décembre

Le dernier trimestre 2012 (4565 demandes d'hébergement) représente 42% de l'activité annuelle du 115.

## II. Typologie des publics

**Tableau 1** : composition familiale des publics demandeurs

Typologie du public demandeur	Non migrants		Migrants		TOTAL	
<b>Femmes Seules</b>	<b>158</b>	15%	<b>64</b>	15%	<b>222</b>	15%
		des non migrants sont des femmes		des migrants sont des femmes		des ménages sont des femmes
<b>Hommes Seuls</b>	<b>791</b>	75%	<b>199</b>	46%	<b>990</b>	67%
		des non migrants sont des hommes		des migrants sont des hommes		des ménages sont des hommes
<b>Couples</b>	<b>57</b>	5%	<b>20</b>	5%	<b>77</b>	5%
	<i>114 personnes</i>	des non migrants sont des couples	<i>40 personnes</i>	des migrants sont des couples	<b>Soit 113 personnes</b>	des ménages sont des couples
<b>Unités Familiales</b>	<b>43</b>	4%	<b>145</b>	34%	<b>188</b>	13%
	<i>124 personnes</i>	des non migrants sont des unités familiales	<i>502 personnes</i>	des migrants sont des unités familiales	<b>Soit 312 personnes</b>	des ménages sont des unités familiales
<b>TOTAL</b>	<b>1049</b>	71%	<b>428</b>	26%	<b>1477</b>	
		des ménages sont non migrants		des ménages sont migrants		

**Lecture** : Sur 1477 ménages, 990 sont des hommes seuls.

Il s'agit du nombre de ménages différents ayant sollicités au moins une fois le 115 du 1er Janvier 2012 au 31 décembre 2012

**Commentaires** :

En moyenne, le 115 recense 16 familles différentes par mois (12 migrantes et 4 non migrantes)

### III. Articulation 115/insertion

**Tableau 1** : part des ménages ayant fait une demande d'urgence et une demande d'insertion en 2012

	Demande Urgence		Demande Insertion		DI/DU
Hommes seuls	990	67%	86	60%	9%
Femmes seules	222	15%	33	23%	15%
Couples	77	5%	8	6%	10%
Unités Familiales	188	13%	15	11%	8%
<b>TOTAL</b>	<b>1477</b>	<b>100%</b>	<b>142</b>	<b>100%</b>	<b>9.6%</b>

**Lecture** : 990 hommes seuls différents ont réalisé une demande d'hébergement au 115. Parmi eux, 9% ont également déposé une demande d'hébergement auprès du SIAO insertion.

**Commentaires** : Ces chiffres ne considèrent pas l'ensemble des situations ayant fait l'objet d'un accueil en urgence et d'une demande au SIAO insertion, qui ne sont pas connu par le 115.

Exemple : accueil direct en CHRS urgence

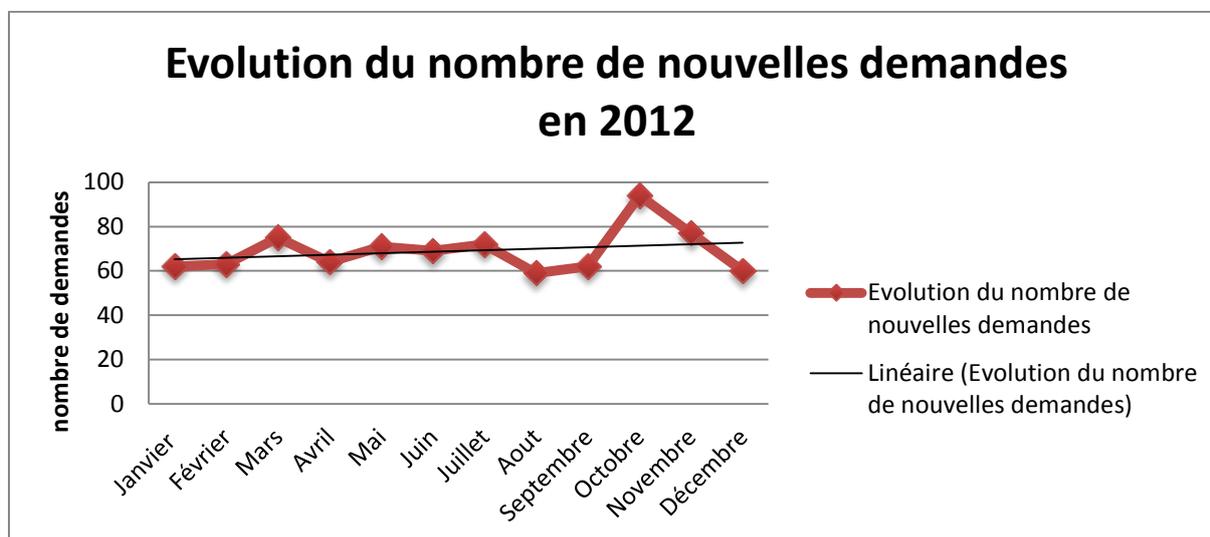
De plus, les dispositifs majoritairement utilisés par le 115 (accueils ruraux, Emmaüs...) n'ont pas de dispositif d'accompagnement social associé à l'hébergement.

# I. Présentation générale de l'activité 2012

**Tableau 1 : NOUVELLES DEMANDES D'INSERTION AU SIAO**

Mois-2012	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Volume	62	63	75	64	71	69	72	59	62	94	77	60

**Graphique 1**



## **COMMENTAIRES**

Le SIAO 49 a reçu **828 nouvelles demandes en 2012** ce qui correspond en moyenne à **69 dossiers par mois**. Si on s'aperçoit que l'écart type d'un mois à l'autre est très faible ( effet des congés d'été très relatif), l'augmentation brusque des demandes en octobre et à un degré moindre en novembre entraine une évolution entre le 1<sup>er</sup> semestre et le 2<sup>e</sup> semestre 2012 de +8.5%.

**En parallèle des nouvelles demandes, 44 situations ont fait l'objet d'un réexamen en CPO.**

Les raisons principales sont :

- Refus de la structure d'accueil
- Changement de situation
- Délai d'attente
- Refus de la personne de la proposition d'hébergement

**Tableau 2 : LES DECISIONS DU SIAO**

Mois-2012	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
TOTAL	75	61	55	57	76	72	73	57	56	90	91	78
Dont CI	54	49	42	45	60	61	62	51	40	72	72	62
Dont CPO	21	12	13	12	16	11	11	6	16	18	19	16

**COMMENTAIRES**

- Le nombre supérieur de décisions par rapport aux nouvelles demandes s'explique par le fait que beaucoup de demandes de fin 2011 ont fait l'objet d'une orientation en 2012.
- 61% des demandes sont passées en commissions une seule fois, 27 % 2 fois, 12% plus de 2 fois. La raison principale est le manque d'information dans l'évaluation sociale. Certaines demandes arrivées le jour de la commission peuvent faire l'objet d'une instruction immédiate lors de la réunion.
- L'activité des cellules d'instruction (2 fois par semaine) représente 75 % des décisions du SIAO, contre 25 % pour les CPO (1 fois tous les 15 jours).

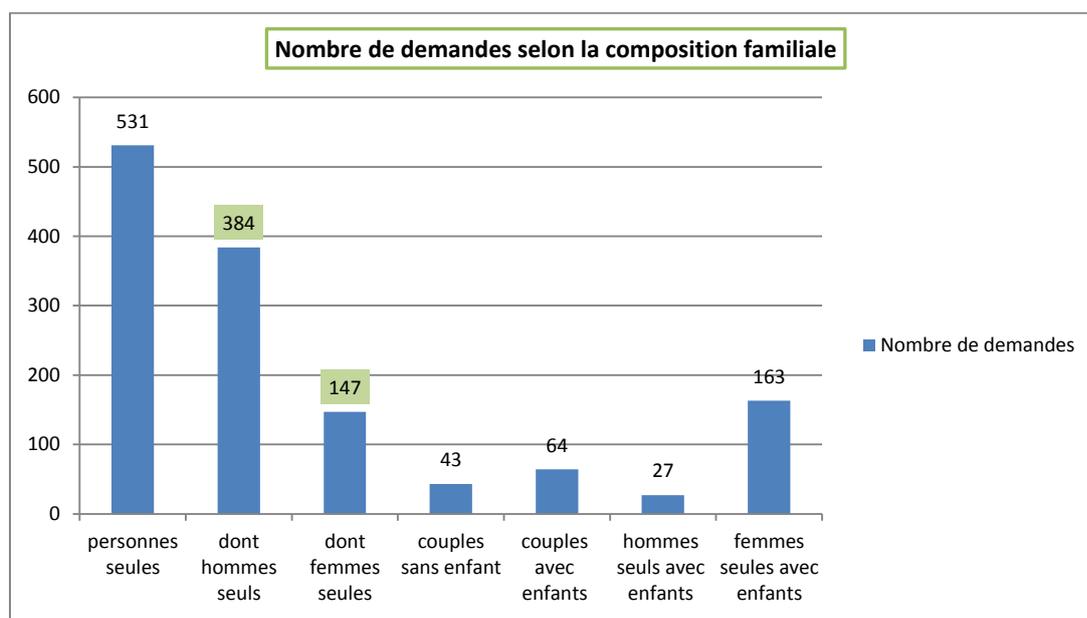
## II. TYPOLOGIE DU PUBLIC

### 2.1 Composition familiale des ménages demandeurs

Tableau 1

Composition familiale	Nombre de demandes
personnes seules	531
<i>dont hommes seuls</i>	384
<i>dont femmes seules</i>	147
couples sans enfant	43
couples avec enfants	64
hommes seuls avec enfants	27
femmes seules avec enfants	163
<b>TOTAL nouvelles demandes 2012</b>	<b>828</b>
<b>nombre de personnes concernées</b>	<b>1497</b>

Graphique 1



**Lecture** : 43 couples sans enfants ont fait une demande d'insertion en 2012. Les 828 demandes correspondent à 1497 personnes. Le nombre moyen de personnes par demande est égal à 1,8.

Les personnes seules représentent 64% des demandes mais seulement 35% des besoins en terme de places d'hébergement.

**Commentaires** : doivent s'ajouter 181 demandes directes auprès de SOS Femmes

## 2.2 Demandes des ménages selon l'âge du demandeur

**Tableau 2**

Tranches d'âge	nombre de ménages
18-30 ans	342
31-45 ans	295
46-60 ans	150
plus de 60 ans	24
non connu/non communiqué	17
<b>TOTAL</b>	<b>828</b>

**Lecture** : 342 ménages (41%) sont inscrit dans la tranche des 18-30 ans.

**Commentaire** : L'âge pris en compte est celui du demandeur principal au moment de sa demande d'orientation. Les enfants ne sont pas pris en compte. Par ailleurs, les mineurs en couple ne sont pas répertoriés si le mineur n'est pas le demandeur principal.

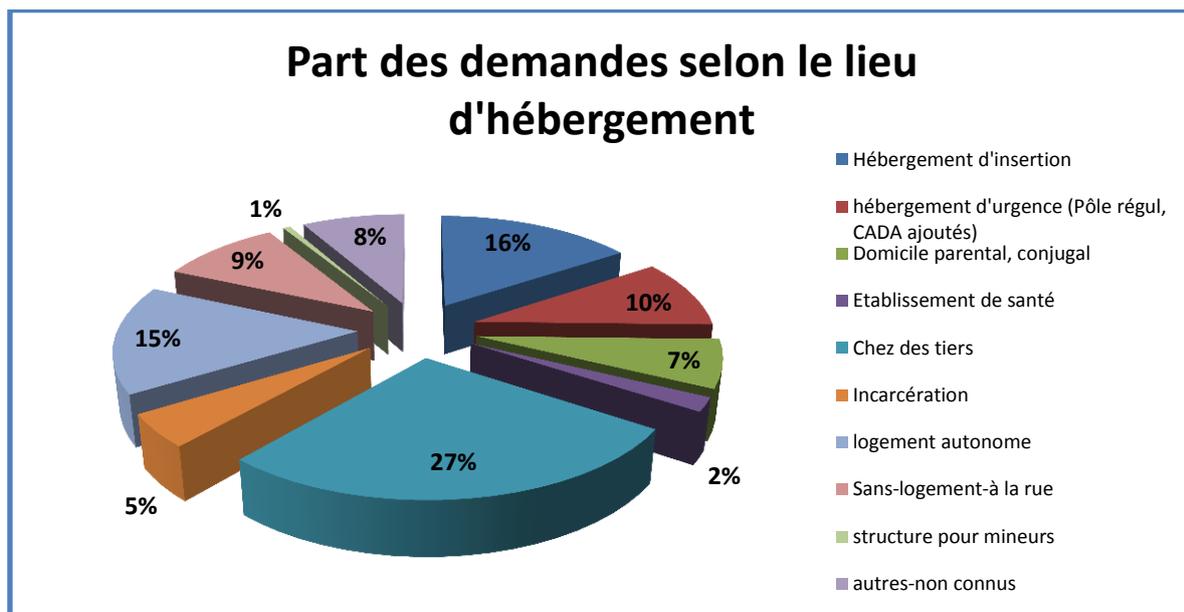
## 2.3 Hébergements des demandeurs au moment de la demande

**Tableau 3**

	Angers	Cholet	Saumur	Segré	Autre déptt	NC	TOTAL
Hébergement d'insertion	44	19	6	3	3	5	80
hébergement d'urgence (Pôle régul, CADA ajoutés)	30	13	6	0	0	1	50
Domicile parental, conjugal	11	15	6	2	1	0	35
Etablissement de santé	7	0	0	0	2	1	10
Chez des tiers	89	22	8	3	7	11	140
Incarcération	17	0	0	0	7	0	24
logement autonome	46	11	9	1	8	4	79
Sans-logement-à la rue	27	10	3	0	2	7	49
structure pour mineurs	1	1	1	0	0	0	3
autres-non connus	-	-	-	-	-	-	42
<b>TOTAL</b>							<b>512</b>

→ Cet indicateur a été ajouté en cours d'année par le SIAO. Seulement 512 demandes ont donc pu être analysées

**Graphique 2**



**Lecture :**

- 80 ménages étaient hébergés sur une structure d'insertion au moment de la demande (tableau 4). Elles représentent 16% des demandes d'insertion vers un autre dispositif (graphique 3)
- 50 ménages étaient hébergés en urgence au moment de la demande (10%).

**Pour aller plus loin :** Sur les 79 ménages en logement autonome, le SIAO a identifié le motif de la demande pour 58 d'entre eux. Il s'avère que 21 situations étaient en cours d'expulsion locative et 7 pour violences conjugales. Les situations d'expulsions locatives représentent 4% des demandes au SIAO 49.

### III. PRESCRIPTION ET DOMICILIATION

#### 2.1 DEMANDES PAR TYPE DE STRUCTURE CHARGÉE DE L'ÉVALUATION

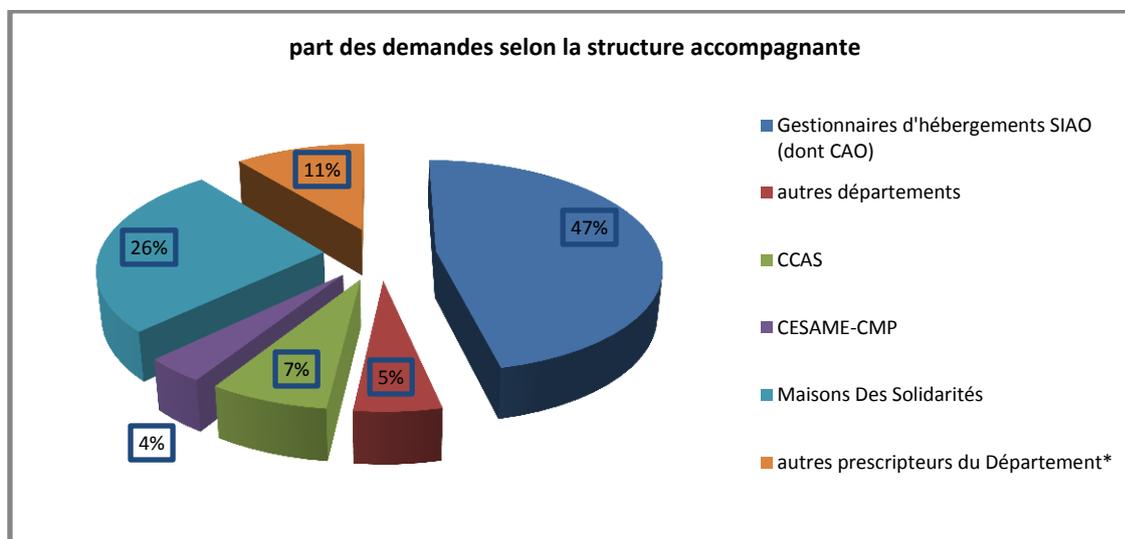
(accompagnement de la demande)

**Tableau 1 :**

TYPE de PRESCRIPTEUR	nombre de demandes
Gestionnaires d'hébergements SIAO (dont CAO)	385
autres départements	44
CCAS	60
CESAME-CMP	31
Maisons Des Solidarités	218
autres prescripteurs du Département*	90
TOTAL	828

\*autres prescripteurs recensés: apase, atadem, CHU, ATLAS, missions locales, MDPH, permanence interassociative, Préfecture, Samsah, service logement jeunes, Institut Psychothérapique du Pin en Mauges, Service Logement Jeunes, Alia, Cité justice citoyen, habitat jeune du choletais, SPIP

**Graphique 1**



**Commentaires :** On peut noter que près de la moitié des demandes d'hébergements sont formulées par l'intermédiaire d'une association du réseau SIAO 49. Cependant, l'ensemble de ces ménages ne sont pas hébergés car une partie est accompagnée dans le cadre de l'ASLL. Si on se réfère aux lieux d'hébergements, les personnes hébergées par le réseau SIAO représentent environ un quart des demandes au SIAO insertion (hébergées en urgence ou en insertion).

**Tableau 2 :**

Localisation par Arrondissement*	Nombre de nouvelles demandes	
Angers	486	62.5%
Autre département	57	7.4%
Cholet	123	15.8%
Saumur	100	12.8%
Segré	12	1.5%
<b>TOTAL</b>	<b>778</b>	<b>100%</b>
<b>Non communiqué*</b>	<b>50</b>	<b>-</b>
<b>Total demandes</b>	<b>828</b>	<b>-</b>
<b>Découpage INSEE</b>		
*dossiers en instruction ou dossiers classés rapidement sans recherche d'informations complémentaires		

**Lecture** : 7.4% des demandeurs sont domiciliés hors du Maine-et-Loire.

**Commentaire** : La CPO a tenu en 2012 à être vigilante sur la question de la pertinence du projet d'insertion professionnelle ou personnelle de la personne. Ceci questionne les passerelles entre SIAO qui ont des fonctionnements complètement différents d'un département à l'autre et le principe d'égalité d'accès du SIAO.

Par ailleurs, on observe que seulement 12 demandes sont parvenues du secteur de Segré. Le SIAO dispose là d'une réserve de demandes importantes. Les travailleurs sociaux de ce secteur ont tendance à rechercher des solutions alternatives faute d'offre sur le territoire (hormis la maison-relais Brin d'espoir)

## IV. ZOOM sur les décisions du SIAO 49

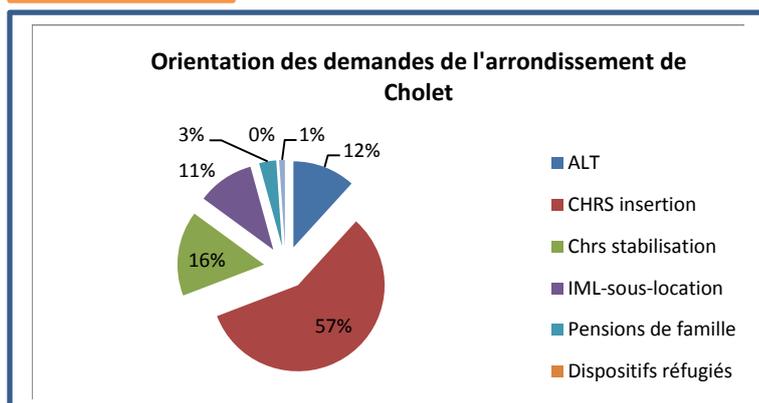
**TABLEAU 1 : répartition des décisions**

ETAT DES DEMANDES 2012	DECISION	Angers	Cholet	Saumur	Segré	Autre département	NC	total
ORIENTATIONS selon le lieu de domiciliation 561 orientations	<u>ALT</u>	53	17	17	0		5	92
	<i>Dont familles</i>	23	4	7			2	36
	<u>CHRS insertion</u>	91	60	21	4	17	9	202
	<i>Dont familles</i>	34	14	2	1	4	1	56
	<u>Chrs stabilisation</u>	41	15	3	1	5	2	67
	<i>Dont familles</i>	4	1					5
	<u>IML-sous-location</u>	80	10	3	4	5	10	112
	<i>Dont familles</i>	44	3	3	2	2	5	59
	Pensions de famille	24	3	8	1		-	36
	Dispositifs réfugiés	16	0	1	-		1	18
	<i>Dont familles</i>	11	-		-			11
<u>résidences sociales-FTM</u>	29	1	1	-	2	1	34	
<i>Dont familles</i>	13				2		15	
	<b>total</b>	334	106	54	10	29	28	561
Rejets de la demande par le SIAO 70	absence de lien avec département	3	-	-	-	3	-	3
	préconisation logement autonome/ACD	17	5	3	-	4	1	30
	Ne relève pas du champ du SIAO	7	1	1	-	1	1	11
	autres	6	-	1	1	-	1	9
	Relève de l'urgence	9	1	-	-	-	1	11
	préconisation FJT	1	-	-	-	-	-	1
	Refus proposition du SIAO	1	-	-	-	-	1	2
	<b>total</b>	47	7	5	1	8	5	70
Instruction-actualisation 55	En cours d'instruction	32	3	7	1	2	10	55
Classés * 209	autres solutions identifiées	68 Dont log autonome 46	13 dont log autonome 7	6 dont log autonome 4	2 dont log autonome 1	4 dont 2 logs autonomes	5 dont 4 logements autonomes	98 Dont 64 en logement autonome
	Autres dossiers classés*	66	15	12	3	13	3	114
Autres 38	Entrées directes	19	6	10	-		3	

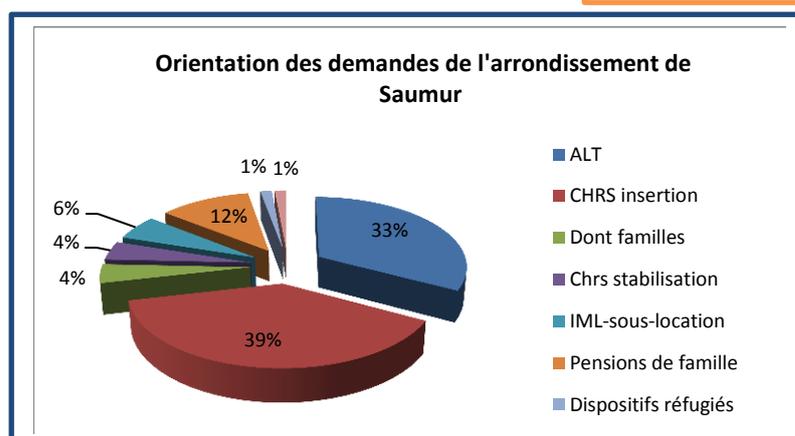
### Pour aller plus loin :

- ➔ En extrayant les demandes en cours d'actualisation, on peut noter que 8.5% des demandes formulées au SIAO font l'objet d'un rejet dont 43% pour la raison suivante : la situation relève du logement autonome (30 situations).
- ➔ Sur les 55 situations en cours de traitement, il s'agit essentiellement de demandes en attente d'actualisation (attente retour de référents, attente déroulement ASLL, attente jugement, incarcération...)
- ➔ 12.5% des demandes sont classées avant de formuler une orientation. Sur ces 105 demandes, 31% le sont car le ménage a trouvé un logement autonome. (cf tableau page 18). Ce chiffre est à intégrer avec les personnes orientées qui ont également trouvées une autre solution.
- ➔ 73% des demandes font l'objet d'une orientation par le SIAO
- ➔ 4.5% des demandes ont été intégrées directement par les structures d'hébergement. On peut y ajouter 30 personnes ayant intégré le CHRS SOS Femmes.

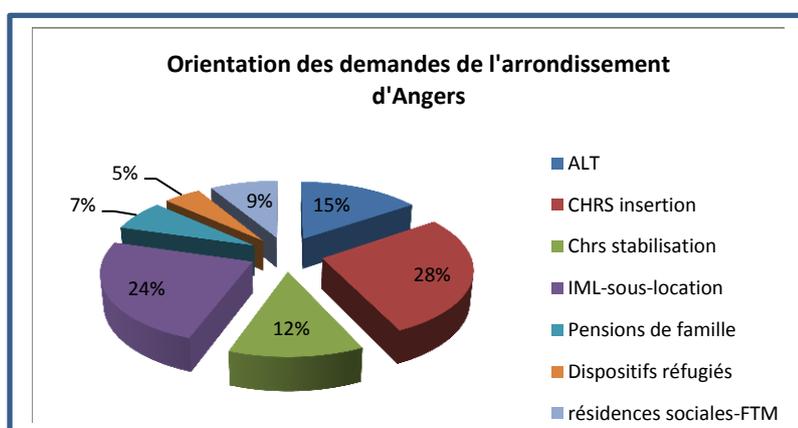
Graphique 1



Graphique 2



Graphique 3



**Lecture (graphique 3) :** 24% des demandes provenant de l'arrondissement d'Angers ont été orientées vers la sous-location ou l'intermédiation locative.

**Commentaires :** Plus généralement, si on compare les 3 graphiques, on observe que les orientations sont différentes entre les 3 principaux secteurs. Par exemple, en ce qui concerne l'ALT, 15% des demandes provenant d'Angers sont orientées vers ce dispositif alors qu'elle représente 33% pour Saumur et 12% pour Cholet.

Il semble que le phénomène de formulation d'une demande soit lié pour une partie à la présence ou non d'un dispositif sur le territoire. En effet, le cas de la pension de famille est intéressant car nous constatons que seulement 3% des personnes relèvent de ce dispositif sur Cholet où il n'existe pas. A Saumur (1 pension de famille), les orientations sont de 11% vers ce dispositif. Le rôle de la visite et de la rencontre des hôtes dans ces dispositifs semble également primordial avant de réfléchir à son parcours d'insertion.

## V. Entrées et délais d'attente au SIAO

**Tableau 1 : Nombre de ménages intégrés suite à orientation du SIAO et durée d'attente du ménage**

Lieu de domiciliation au moment de la demande														
ménages intégrés	Angers		Cholet		Saumur		Segré		Autre Dépt		NC		total	
	nombre	Attente (en jours)	nombre	Attente (en jours)	nombre	Attente (en jours)	nombre	Attente (en jours)						
<b>CHRS</b>														
isolés	20	31	17	25	14	11	2	20	6	28	16	53	105	42
famille	10	47	6	24	0	0	0	0	2	62	12	1117		
<b>CHRS stabilisation</b>														
isolés	26	10	10	NC	1	2	0	0	0	0	5	66	42	14
famille	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
<b>sous-location/iml</b>														
isolés	21	19	3	38	1	36	0	0	2	87	9	91	75	39
famille	24	25	2	9	5	15	0	0	0	0	8	82		
<b>RS-FTM</b>														
isolés	5	92	1	2	0	0	0	0	0	0	12	103	22	87
famille	4	88	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
<b>pension de famille</b>														
isolés	10	18	0	0	5	26	1	24	0	0	9	126	27	56
famille	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
<b>ALT</b>														
isolés	11	23	11	4	7	8	1	31	0	0	5	120	62	42
famille	5	91	4	NC	7	NC	0	0	0	0	11	90		
<b>dispositifs réfugiés</b>														
isolés	5	31	0	0	1	50	0	0	0	0	1	nc	11	33
famille	4	27	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
<b>TOTAL</b>													344	/

**Mode calcul** : délai entre la date d'orientation et la date d'entrée

**Lecture** : 105 situations ont intégrées un CHRS d'insertion en 2012 sur le département. Parmi elles, 10 familles étaient domiciliées sur l'arrondissement d'Angers.

**Commentaires** : Ces données du tableau 1 présentent les personnes intégrées après orientations en terme de dispositifs selon les lieux de domiciliation. En aucun cas, les villes ne représentent le territoire d'accueil des personnes.

Les entrées directes n'entrent pas en compte dans le mode de calcul du délai d'attente puisqu'elles n'ont pas de dates d'orientation (date de la commission). Néanmoins, le nombre d'entrée total considère à la fois les entrées via orientations du SIAO et les entrées directes connues.

Les 344 nouvelles situations hébergées en 2012 représentent 440 personnes. Il faut y ajouter les 30 personnes entrées en CHRS insertion SOS Femmes en 2012.

**Tableau 2 : Liste d'attente par dispositifs au 15 janvier 2013**

	Ménages	Attente en jours depuis l'orientation
ALT Isolés	20	83
ALT famille	11	38
Bas seuil	4	30
CHRS Isolés	56	70
CHRS famille	19	48
CHRS Stabilisation	22	57
Sous-location Isolés	15	38
Sous-location famille	15	74
Pensions de famille	16	60
Dispositif Réfugiés famille	7	55
Résidence sociale Isolés	6	56
Résidence sociale famille	3	100
<b>TOTAL</b>	<b>194</b>	-

**Commentaires**

- Ces chiffres et durées sont à minorer compte tenu du délai de retour des entrées au SIAO
- Ce tableau à mettre en relation avec les durées d'attente des personnes intégrées. En effet, il existe un écart entre les durées d'attente des 2 tableaux.

Hypothèses écart des durées d'attente: certaines personnes restent en liste d'attente et ne répondent pas aux appels lorsqu'une place se libère, ainsi d'autres personnes sont accueillies avant. De plus, il y a rarement un retour des personnes en attente qui ont trouvées une autre solution.

**Mécaniquement, la durée d'attente des ménages intégrés est inférieure à celle des listes d'attente car une partie des personnes trouvent une autre solution et ne sont plus comptabiliser dans les personnes intégrées.**

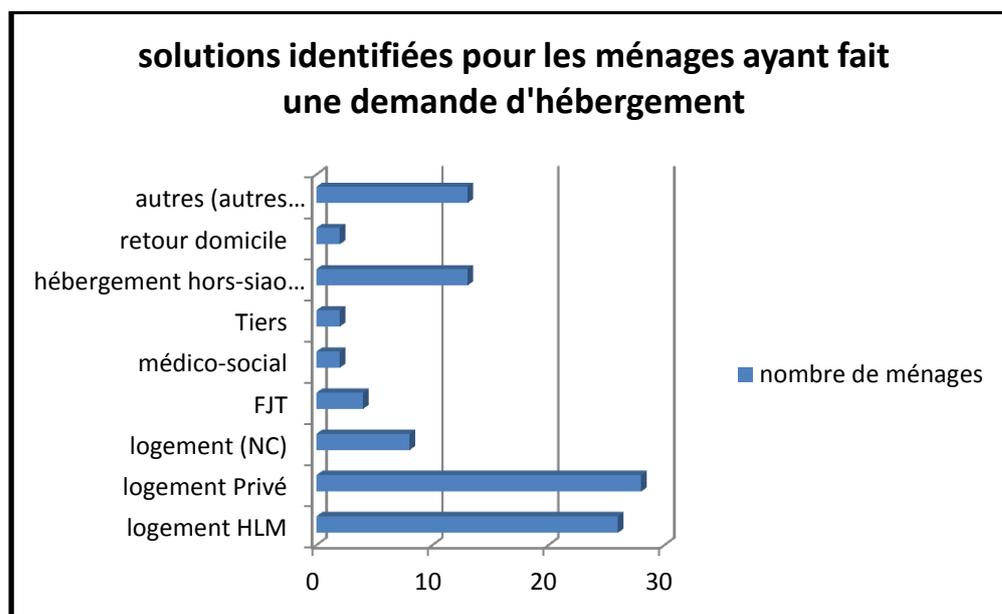
- Ces données sont variables au cours de l'année.
- Les données d'attentes et de la tension sont plus fiables sur les structures d'hébergement qui formulent elle-même la demande d'hébergement, ce qui assure la réalité de la demande. Les autres structures peuvent rencontrer des difficultés afin de contacter les ménages lorsqu'une place est vacante. Ainsi, les entrées ne se font pas toujours en fonction de la place sur la liste d'attente. En effet, les demandes récentes malgré un travail d'actualisation du SIAO sont souvent plus fiables (autre solution non encore trouvée par le demandeur, accroche avec le référent récente)
- La liste d'attente sur l'ensemble du SIAO est restée stable sur l'année. Néanmoins, il a été observé de forts moments de tension sur certains dispositifs notamment sur l'ALT, le CHRS et la pension de famille.

## VI.. Autres solutions identifiées

**Tableau 1 : ensemble des solutions identifiées par le SIAO**

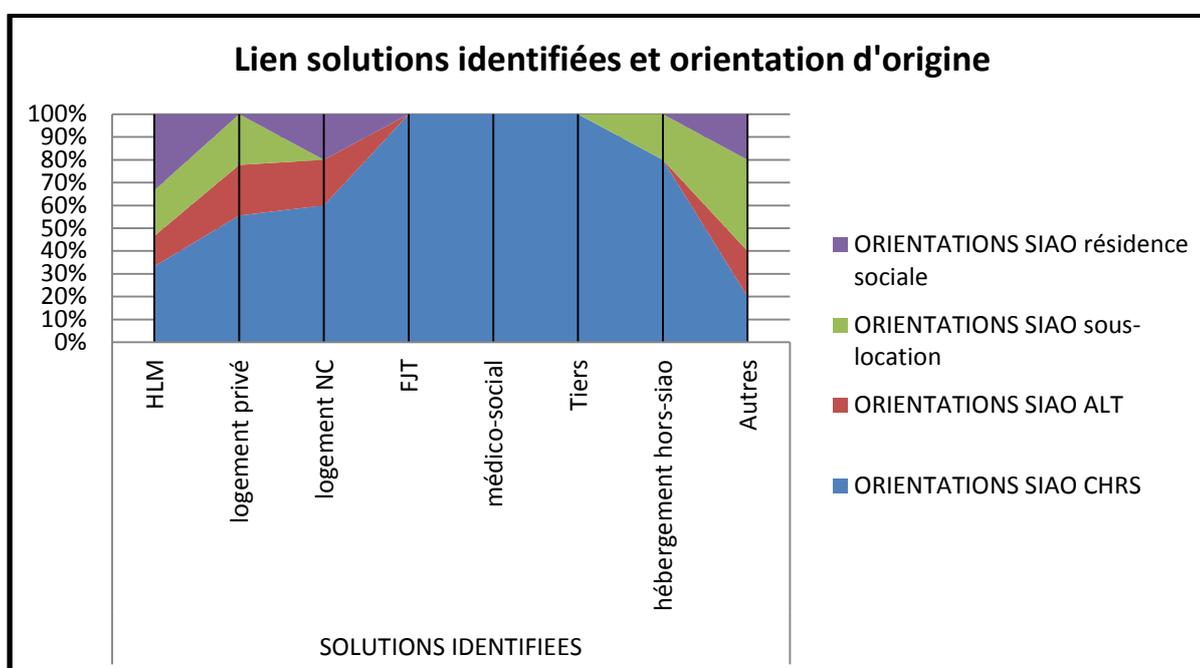
Solutions identifiées	nombre de ménages
<b>Logement autonome</b>	62
<i>logement HLM</i>	26
<i>logement Privé</i>	28
<i>logement (NC)</i>	8
<b>FJT</b>	4
médico-social	2
<b>Tiers</b>	2
hébergement hors- siao (Pôle régul, A2 habitat..)	13
retour domicile	2
autres (autres départements..)	13
<b>TOTAL</b>	<b>98</b>

**Graphique 1**



**Tableau 2 : focus sur les autres solutions des ménages orientés par le SIAO**

		ORIENTATIONS SIAO				
		CHRS	ALT	sous-location	résidence sociale	TOTAL
SOLUTIONS IDENTIFIEES	HLM	5	2	3	5	15
	logement privé	5	2	2		9
	logement NC	3	1		1	5
	FJT	1				1
	médico-social	1				1
	Tiers	2				2
	hébergement hors-siao	4		1		5
	Autres	2	2	4	2	10
	TOTAL	23	7	10	8	48

**Graphique 2**

**Lecture tableau 1:** 5 situations orientées vers un CHRS ont trouvé une solution en logement privé

**Commentaires :** un certain nombre de situations de la fin d'année 2012 en liste d'attente aujourd'hui, devraient trouver une solution courant 2013.

On recense un nombre plus important de solutions pour les personnes orientées en CHRS car il s'agit du dispositif où la liste d'attente est la plus longue.

**Commentaire Graphique 2 :** on peut noter que les solutions en logement privé sont privilégiées par les personnes orientées en CHRS et en ALT. Le logement HLM est privilégié par les personnes orientées en résidence sociale.

Les solutions plus temporaires sont principalement trouvées par les ménages orientés en CHRS.